

FLASH INFO

Octobre 2024]

Année 2 de la Loi de Programmation Militaire Présentation du PLF 2025

Réunion SGA/DRHMD du 16 octobre 2024



Par-delà le budget des Armées, le **projet de loi de finances 2025 annonce, pour l'UNSA, une austérité sans précédent.** L'UNSA estime que les axes du PLF2025 ne sont pas équilibrés sur le plan social et font prendre le risque d'une dégradation de la situation sociale des travailleurs et des ménages les plus fragiles.

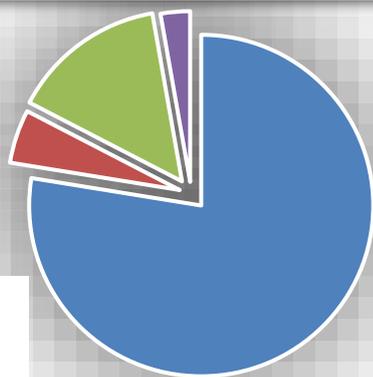
Si l'UNSA relève une inflexion sur les hauts revenus, telle la contribution exceptionnelle des 65000 ménages dont la rémunération dépasse les 500000€ (soit 0,5% des plus aisés), la taxation des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'€ (440 entreprises), celle-ci sera insuffisante. **D'autres solutions existent pour augmenter les recettes de l'état : retour de l'ISF, recentrage du crédit impôt recherche, taxation des super profits ou imposition des revenus du capital...**

L'UNSA dénonce les suppressions de postes dans la Fonction Publique ne produisant que la chute d'un énième rempart contre les inégalités. **Moins de service public c'est toujours plus de répercussions pour les citoyens.**

Ce 16 octobre, le Secrétaire Général pour l'Administration et le Directeur de la DRHMD ont présenté aux fédérations syndicales du MinArm, **les grandes lignes et équilibres du projet de budget des Armées pour l'année 2025**, dans les conditions instables du PLF 2025 que chacun sait, suite aux annonces du Premier Ministre sur la situation budgétaire française et les orientations retenues. Ce projet de loi de finances a été 'déposé' sur le bureau de l'Assemblée Nationale et s'inscrit désormais dans son parcours parlementaire dont le terme est attendu mi-décembre par le vote (ou pas) de la Loi de Finances 2025 devant être publiée au JO au plus tard le 31 décembre.

Laurent Tintignac, secrétaire général et Francis Dubois, secrétaire général adjoint, représentaient la fédération UNSA Défense.

En préalable à cette présentation, l'UNSA a tenu à rappeler quelques éléments de contexte. Bien sûr, la reconduction du ministre des Armées à son poste dans la composition du nouveau gouvernement, présageait la nécessaire continuité et la progression du budget 2025 conforme à la Loi de Programmation Militaire votée pour la période 2024-2030. Le contexte international d'instabilité dans bien des zones du monde, dont le conflit en Ukraine sur le sol européen, le contexte géostratégique procédant d'une accélération exponentielle de l'intelligence artificielle et des attaques cyber, s'accommoderaient mal d'une diminution du budget des armées, garant de la souveraineté de la nation et de la sécurité de sa population comme de ses ressortissants partout dans le monde. Un tel message serait pour le moins incompréhensible et incohérent. Aussi le cap fixé par la LPM pour cette 2^{ème} année d'exécution respecte l'initial et inscrit un budget à hauteur de 50,5 milliards d'euros (en crédits de paiement et hors pensions) dont 3,3 milliards d'€ de ressources nouvelles par rapport à la Loi de Finances Initiale 2024. Ce gap respecte donc la trajectoire initiale... à ce jour et dans l'attente du vote de la Loi de Finances en décembre.



Au total, ce sont 61,8 milliards d'euros que le PLF consacre au budget des Armées et des Anciens combattants

PROJET DE LOI DE FINANCES
LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE (LPM) ANNÉE 2 2025



- Crédits de paiement
- Ressources nouvelles
- Pensions de retraites PC/PM
- Anciens combattants et mémoire



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS -
01 42 22 37 02

- federation@unsa-defense.org
- portail-unsa.intradef.gouv.fr
- www.unsa-defense.org
- [@UnsaDefense](https://twitter.com/UnsaDefense)
- www.facebook.com/UNSADefense
- [Unsa defense diffusion](#)

Les ressources nouvelles du budget 2025 (pour les principales) :

- Masse salariale : +93M€
- Préparation et emploi opérationnel : +364 M€
- Programmes : + 1454 M€
- Dissuasion : +508 M€
- Infrastructures : +260 M€

+3,3 Md€

La répartition du budget 2025 par grande catégorie de dépenses

- Equipements : 31,3 milliards d'€
- Masse salariale : 13,6 milliards d'€
- Fonctionnement : 4,8 milliards d'€
- OPEX/MISSINT : 0,75 milliards d'€

50,5 Md€

Les points clés de la mission Défense

- 139 M€ pour les mesures salariales dont 50M€ de mesures nouvelles et 89M€ d'extension en année pleine des mesures 2024.
- 27500 recrutements
- 221 M€ pour la réserve opérationnelle
- +8% concernant la dissuasion nucléaire
- 10,6 Md€ d'investissements sur les équipements
- 2,9Md€ au bénéfice du soutien des forces
- La préparation des forces intègre un budget de 7,8 milliards dont 5,9 Md€ dévolus au Maintien en Conditions Opérationnelles des matériels
- Le renforcement des infrastructures sera doté d'un budget de 3Md€
- Le budget consacré à l'intelligence artificielle sera augmenté de 100M€ en 2025 pour atteindre 300M€, celui pour les drones de 450 M€
- Le domaine des munitions sera renforcé à hauteur de 1,9 milliards d'€
- Le programme présenté au printemps par le Ministre des armées, intitulé « Fidélisation 360 » sera, lui, doté d'un budget de 265 M€

Cette annuité 2025 accentue l'effort de Défense sur les nouveaux champs de conflictualité : Espace / Renseignement / Cyber / Fonds marins / Innovation

Ressources humaines

► La trajectoire RH est elle aussi, à ce stade de projet de loi, conforme à celle définie par la LPM. **Le schéma d'emploi est établi à +700 pour l'annuité 2025. Cette augmentation « net » des effectifs portera la population du ministère des Armées à 271100 effectifs.**

► Pour atteindre cette cible, **27467 recrutements sont programmés dont 4454 civils et 23013 militaires.** La répartition 2025 des populations sera de 23,8% pour les personnels civils et 76,2% pour les personnels militaires.

► **Le taux de personnels féminins reste stable en fin d'exercice 2023 et s'établit à hauteur de 39% pour le personnel civil (24372 civiles) et de 17% pour le personnel militaire (34233 militaires).**

► **La dotation pour la mission « Anciens combattants et la mémoire » devrait atteindre 1,8 Md€** dont le maintien des droits 2025 en faveur des pensions militaires d'invalidité (662M€), 124 M€ en faveur des Harkis rapatriés et 505 M€ au titre de l'allocation de reconnaissance du combattant.

Voici résumés les éléments essentiels du budget Défense 2025. **La DRHMD présentera le 23 octobre prochain le dossier particulièrement attendu par l'UNSA Défense, celui relatif aux mesures catégorielles.** L'UNSA attend de ces mesures qu'elles ne passent pas sous la raboteuse de Bercy et permettent une réelle prise en compte de l'absolue nécessité de fidéliser d'abord les personnels civils en place par des mesures salariales mesurables (taux propre, revalorisation IFSE de toutes les catégories sans distinction de fonctions, reconnaissance de l'ensemble des populations contractuelles, revalorisation de la prime de service des agents paramédicaux, application des mesures « dans le tuyau » pour les ouvriers de l'état. L'UNSA a fait valoir ces attentes ce 16 octobre et attend du MinArm qu'il aligne ses objectifs avec les moyens qu'il se donnera pour les atteindre.